PRIX DU PAIN
POUR SERVIR DE RÈGLE AUX BOULANGERS

Pain de ménage.

Composé de deux tiers de blé blanzé et un tiers de blé roux ou macaux.

Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à. . 0,34.00

Pain de deuxième qualité.

Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à. . 0,37.50

Pain blanc.

Composé comme le précédent, avec extraction de 25 pour 100 de son, remplacé par la même quantité de fleur.

Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à. . 0,41.00

Pain de fleur, dit pain français.

Composé de fleur de première qualité.

Le pain de 125 grammes est taxé à 0,05. 25
Les deux pains, à. 0,10.50
Les quatre pains, à. 0,21.00
Les huit pains, à. 0,42.00

Fait à l'hôtel de la Mairie de Roubaix, le 4 juillet 1881.

Le Maire,
Léon Allart.

NOTABILITES COMMERCIALES de Roubaix

AU MOUTON COURONNE. Nouveautés. Gde-Rue, 58

Mme DELEPORTE, Gde-Place, contour St-Martin
CHAPELLERIE en tous genres

Mlle TEMPEZ. Spécialité de Chaussures
GRANDE-RUE, 44 BIS

LIBOSSART Frères, rue du Curé, 10
Spécialité pr Noces et Baptêmes. Glaces pr malade

A. LECLÈRE, marchand-tailleur, 31, Gde-Rue
Haute Nouveauté Française et Anglaise
MAISON SÉRIEUSE NE FAISANT QUE LA MESURE

DESBONNET-AVETTANT, Grande-Rue, 20
SPÉCIALITÉ DE BLANC ET DEUIL

BARREZ-LEULIETTE, 30, r. du Vieil-Abreuvoir
Pianos, Musique, Abonnement et Location.

DUHEM-MERCHEZ, Grande-Rue, 31
Corsets, Jupons et Tournures
MACHINES A COUDRE EN TOUS GENRES.

AU PALAIS DE CRISTAL, 16, Grande-Rue
Confections pr Hommes et Enfants.

QUEVERUE-MICHAUX, fabricant de Billards
Succr de Vandecasteele, ancne mon Bocq
RUE DES DOUZE-APOTRES, 11, A LILLE

SPÉCIALITÉ DE CURAÇAO
TREIZE MÉDAILLES OR, VERMEIL, ARGENT & BRONZE
E. SCHOUTEETEN, 17, r. d'Esquermes, Lille

FLINOIS-BLONDEAU, Grande-Rue, 18.
HORLOGERIE, BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE
parures diamants pendles bronze et composition

Belgique.

Une crise ministérielle en perspective.

Nous lisons dans la *Gazette* :

Le bruit circule depuis hier que nous sommes à la veille d'une crise ministérielle. En présence de l'attitude prise par M. Janson et de sa résolution, annoncée, tant en son nom qu'au nom de ses amis, de voter contre le projet de loi en discussion, le rejet de ce projet serait certain, dit-on, et le ministère aurait résolu d'offrir sa démission au Roi immédiatement après la constatation de son échec devant la Chambre.

Il n'est point nécessaire d'être dans le secret des dieux pour se rendre compte de la gravité de la crise. Il est clair que si le projet de loi sur les députations permanentes est rejeté, il ne restera au cabinet d'autre parti à prendre que de céder la place à d'autres ou bien de dissoudre les Chambres et de faire appel au pays. Le ministère fera-t-il lui-même la dissolution ? Cela n'est pas supposable. Abandonné par une partie de ceux qui l'ont défendu jusqu'à présent, affaibli par les suspicions qui pèseront sur lui, il est peu probable qu'il se soucie de présider à des élections nouvelles, qui, dans les circonstances où elles se présenteraient, tourneraient vraisemblablement à son désavantage. Il se retirera donc et laissera faire la dissolution par M. Malou.

— MONS. — Un sergent-major de la garnison de Mons vient d'être par un ordre du jour, en date du 30 juin, signé par le colonel commandant cassé de son grade *pour inconduite*. Or, cette inconduite, dit la *Chronique*, savez-vous par quoi elle s'était manifestée ? Par le respect de la loi qui interdit le duel. Le pauvre sergent-major avait sans doute lu dans la *Chronique* que, l'autre jour, on avait condamné un comte à dix-huit mois de prison pour avoir manqué de respect à cette loi.

GRAND INCENDIE AU DOK A GAND

Voici des détails complémentaires sur l'incendie, que notre correspondant particulier nous avait signalé, hier, par dépêche :

« Un incendie a éclaté hier matin, dans la rue des Sans Noms, près du Dok, et a pris en quelques instants les proportions d'un véritable désastre. Le feu s'est déclaré un peu après huit heures dans les magasins de déchets de M. Lansenberg, pendant que les ouvriers étaient allés déjeuner. Quelques instants après des flammes immenses avaient embrasé la partie supérieure des magasins et s'élevaient à plusieurs mètres au-dessus du toit. On télégraphia à l'instant au corps des pompiers ; l'avertisseur électrique de la rue Saint-Georges a également servi à appeler des secours.

» Pendant ce temps et en moins d'un quart d'heure les magasins de M. Lansenberg étaient devenus un immense brasier ; les magasins de déchets de M. Coddens furent à leur tour atteints et subirent le même sort. L'incendie était tellement violent que les flammes, léchant les maisons situées de l'autre côté de la rue des Sans Noms, communiquèrent le feu aux magasins de MM. Dewæle-Verbrugge, fabricant de couvertures de laine c'était un nouveau et dangereux foyer d'incendie. Six ou sept maisons de la cité ouvrière appartenant à M. Tytgadt et attenant aux maisons de M. Dewaele-Verbrugge furent également atteintes et très endommagées par l'incendie.

» Les secours pour combattre l'élément destructeur ont été organisés avec une grande célérité, et tout le monde a rivalisé de zèle et de dévouement. Les pompiers sont arrivés aussi avec une grande célérité. L'incendie avait pris des proportions colossales ; il fallait le combattre de tous les côtés à la fois. Les pompes de la station de l'Etat sont arrivés vers 9 1/4 heures.

» Ce n'est qu'après plusieurs heures de grands efforts que l'on est parvenu à se rendre maître du feu ; l'on a dû continuer pendant longtemps encore à arroser les tas de déchets et de couvertures tout incandescents. Nous oublions de dire que le feu avait également atteint la tannerie de M. Vande Walle, où les pertes sont assez grandes ; celles-ci sont couvertes par une société d'assurances. Le toit des magasins de fer et de vieux métaux de M. Damman a été brûlé en partie aussi.

» Chez M. De Waele-Verbrugge il y a eu des marchandises brûlées pour près de 30,000 fr. ; chez M. Coddens pour 20,000 fr. ; chez M. Lansenberg pour 45,000 fr. Il faut encore ajouter à ces pertes celles résultant de la destruction des bâtiments. On peut évaluer le total des pertes à 200,000 fr. au moins. Un pompier, nommé De Koter, est tombé d'une échelle ; dans sa chute il s'est blessé au front, au pied et à l'épaule ; il a dû être transporté à la caserne des pompiers. »

FAITS DIVERS

— On écrit d'Alger, 6 juillet. — Un fait déplorable, commenté d'une façon très passionnée par la population de Dellys, vient de se produire dans cette localité.

« Deux soldats, retenus au pénitencier et occupés au cap Djinet, avaient quitté leur chantier et s'étaient réfugiés dans la brousse.

« Les tirailleurs algériens, chargés de la surveillance, furent menacés d'une punition sévère s'ils ne retrouvaient pas les évadés.

« Deux turcos explorèrent les environs et découvrirent les soldats couchés derrière des palmiers nains.

« Les prisonniers se levèrent en déclarant qu'ils se rendaient ; mais les tirailleurs, — qui ne comprennent pas toujours leur consigne et sont enchantés de fusiller des français — firent feu sur les malheureux, à quelques mètres de distance.

« L'un d'eux, frappé en pleine poitrine, expira sur-le-champ. L'autre reçut une balle dans la cuisse, puis un coup de baïonette, et enfin, un dernier coup de fusil lui brisa l'épaule.

« L'autorité militaire s'est émue de cet acte de sauvagerie et a prescrit une enquête. »

— Un épouvantable accident est arrivé, pendant l'avant-dernière nuit, rue Tiquetonne, à Paris.

Un ouvrier tourneur en cuivre, nommé Michel Morizot, âgé de quarante-quatre ans, qui occupe une chambre au quatrième étage, incommodé par la chaleur, s'était levé vers deux heures du matin et s'était accoudé, en chemise, sur l'appui de sa fenêtre.

Il s'endormit dans cette position, son coude glissa et il fut lancé dans le vide.

La cour de la maison est couverte par un vitrage, protégé par un grillage en fil de fer. Le corps du malheureux Morizot troua le grillage, brisa les vitres, et il vint tomber à cheval sur une barre de fer, qui pénétra profondément dans les chairs, produisant une somme d'écartelement...

On a dû aller chercher les pompiers pour retirer le malheureux de cette position. Mais ses horribles blessures étaient telles, qu'il est mort en arrivant à l'Hôtel-Dieu, où on l'avait porté sur un brancard.

— On écrit d'Aix, 5 juillet. — « Le drame du collège va se dénouer le mois prochain devant la Cour d'assises.

» L'opinion publique s'est beaucoup modifiée au sujet de Cuidevaux.

» Sans vouloir atténuer en rien l'horreur causée par l'assinat du professeur Jassaud, il faut reconnaître que le meurtrier était le souffre-douleur de tous ses camarades et que l'existance lui était rendue des plus pénibles par suite des vexations quotidiennes subies par lui.

» On se permettait même, trop souvent, de frapper Guidevaux, sans penser qu'à un moment donné il se révolterait et se vengerait.

» Guidevauq paraît éprouver un très grand repentir, il a dit au juhe d'instruction qu'il voudrait encore supporter les mauvais traitements de ses collègues et n'avoir pas tué Jassaud.

» La famille du prévenu est arrivée à Aix. »

— Un journal de Suez, le *Messager égyptien*, annonce la prochaine arrivée en Europe du roi Kalakana 1er, premier roi électif, indépendant et conditionnel des îles Sandwich, situées au plein centre de l'Océan Pacifique, entre l'Amérique et l'Asie. Ce souverain se décide à faire le tour du monde pour connaître « les meilleures institutions politiques et civiles à introduire dans son royaume. Il visitera successivement l'Italie, la France, la Belgique, les îles britaniques, l'Allemagne, l'Autriche et l'Esagne, ou il s'embarquera pour les Etats-Unis. Il est accompagné dans ses pérégrinations par son ministre des affaires étrangères, le capitaine de vaisseau César Moreno, Italien de grand savoir, paraît-il, et qui doit être arrivé à Rome, précédant de bien peu son.

— Un allemand s'est amusé à faire le calcul suivant pour démontrer la grande utilité des abeilles et les avantages que ces insectes rapportent à l'agriculture. Une ruche entretient environ dix mille abeilles, qui sortent tous les jours. Elle font en moyenne, chacune, quatre voyages par jour, ce qui, en cent jours donne un total de quarante millions de voyages. À chaque sortie, chaque abeille visite au moins cinquante fleurs, c'est-à dire deux milliards de fleurs. Supposons que sur ce nombre de fleurs les abeilles ne servent à fertiliser qu'une sur six ou deux cent millions, si l'on admet que la fertilisation de cinq mille fleurs ait une valeur de cinq centimes, cela fait pour chaque ruche une valeur de deux mille francs. Elevons donc des abeilles.

— On lit dans le *Progrès de l'Ain* :

« Une nuée de rats vient de faire son apparition dans plusieurs communes du canton de Dagneux. Cette troupe innombrable de rongeurs semble venir du côté de Lyon. Elle a envahi les communes de Vancia, le Mas-Riller, Miribel, Saint-Maurice-de-Beinost. L'invasion s'arrête à la commune de La Boisse.

« Les cultivateurs vont s'empresser de faire la moisson, mais ils ne pourront pas laisser leurs gerbiers dans les terres comme ils le faisaient d'habitude. Les vieillards du pays ne se rappellent pas avoir vu une pareille avalanche de rats envahir nos communes. Il y a des propriétaires qui en ont détruit jusqu'à cinq ou six mile dans un seul jour. »

— SUICIDE DE DEUX JEUNES FILLES. — On connaît le refrain de Béranger à propos de la mort tragique des deux jeunes poètes Escousse et Lebras :

Et vers le ciel se frayant un chemin,
Ils sont partis en se donnant la main.

Ainsi sont mortes, avant-hier, au soir deux jeunes filles, l'une de vingt-deux ans, l'autre de vingt-trois, qui occupaient ensemble une modeste chambre, rue de Seine-Saint-Germain.

Vêtues de leurs plus beaux atours, elles étaient étendues, la main dans la main, sur le lit commun, devant lequel achevait de s'éteindre un réchaud rempli de charbon.

Les tentatives faites pour les ranimer sont restées infructueuses.

Les motifs de ce double suicide sont inconnus.

L'incendie de Rouen

Nous avons donné sommairement hier la nouvelle d'un terrible sinistre à Rouen. Nous empruntons aux journaux de Rouen les détails complémentaires suivants :

« Mardi soir, à cinq heures et demie, un horrible incendie a éclaté subitement à Rouen, chez M. Glaçon, droguiste, rue de la République.

« Un employé, voulant essayer des flammes de Bengale, avait mis le feu à un tas de poudre de sept kilogrammes et déterminé ainsi une épouvantable explosion. Dans un clin d'œil les magasins étaient la proie des flammes.

« L'employé et son compagnon se précipitèrent dans la rue, ainsi que M. Glaçon et sa femme. Mais immédiatement, sept ouvrières apparurent aux balcons, échevelées, l'œil hagard. L'escalier étant déjà en feu, toute retraite leur était interdite.

» A ce spectacle, les voisins accourent et couvrent le sol de matelas. Un plombier, nommé Beljambe, applique une échelle contre le mur, et veut monter, mais son échelle brûlée se brise, et le brave sauveteur est obligé de se retirer.

» On crie aux femmes de se jeter par les fenêtres. Deux se précipitent dans le vide ; l'une tombe sur un matelas, l'autre se brise le crâne sur le trottoir. Deux autres femmes veulent essayer de se sauver par les gouttières, mais elles ne peuvent réussir à gagner les maisons voisines, et se laissent aller glisser le long de la maison enflammée. L'une d'elles rebondit sur le balcon et va se fracasser le crâne sur le pavé.

» L'autre se relève malgré ses contusions, et veut rentrer dans le foyer de l'incendie. C'est qu'elle est mère... Au début de la catastrophe, elle avait voulu se sauver avec son petit enfant. Mais, dans la précipitation générale, elle avait été renversée et séparée de son fils. Sa douleur est navrante, ses cris sont déchirants.

» A ce moment, une couturière qui travaillait dans la maison se précipite aussi dans la rue. Ses vêtements, sa chevelure sont en feu. La pauvre femme hurle de douleur et court se jeter dans la rivière de Robec.

» Les témoins de ces différentes scènes étaient épouvantés.

» Les pompes ne pouvant rien contre cet incendie, on a dû se borner à faire la part du feu.

» Sept femmes ont été les victimes de cette épouvantable catastrophe.

» Les blessées ont reçues des soins dans la pharmacie Weill ; Mlle Adélaïde Lefebvre, couturière, a été transportée dans un état désespéré à l'Hôtel-Dieu. Malheureusement pour deux d'entre elles, ces soins étaient inutiles, ce sont Mmes Marie Hébert et Estelle Lecharpentier.

« Détail horrible : on a trouvé dans les décombres le pied d'une femme carbonisée. »

Rouen, 6 juillet, 7 h. soir.

On commence, avec de grandes précautions, le déblaiement des ruines laissées par l'incendie.

On y a retrouvé déjà des débris humains carbonisés. Ils ont été soumis à l'examen d'un docteur.

On craint qu'il y ait d'autres victimes encore.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal Officiel* d'aujourd'hui.

Décrets portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur, et conférant la médaille militaire. (Ministère de la marine et des colonies.)

Arrêté fixant la date des concours qui s'ouvriront à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie d'Angers.

PARTIE NON OFFICIELLE — Compte-rendu trimestriel de l'audience de la cour des comptes, du 6 juillet 1881.

Rapport présenté au ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, au nom de la commission de la décoration des écoles et de l'imagerie scolaire. Arrêté y annexé instituant un comité permanent auprès du ministère de l'instruction publique, à l'effet d'examiner les spécimens présentés pour la décoration des écoles, l'imagerie et les musées d'art scolaires, et de désigner ceux qui pourraient être l'objet d'une souscription du ministère.

Nouvelles et correspondances étrangères.

Dépêches Télégraphiques
(Service particulier.)

LE BOMBARDEMENT DE SFAX

Mehdia (Tunisie), 6 juillet.

Ce matin, on a entendu une canonnade nourrie du côté de Sfax d'où les nouvelles manquent.

Les autorités des villages voisins ont envoyé dire au gouverneur de Mehdia, que des arabes insurgés les menacent et marcheront sur Mehdia demain.

Les habitants de Mehdia et des villages sont très alarmés à cause du manque de moyens de défense.

L'INSURRECTION ALGÉRIENNE

Envoi de troupes en Algérie

Marseille, 6 juillet.

Le paquebot *Saint-Augustin*, de la Compagnie transatlantique, est parti à 5 cinq heures du soir pour Oran avec 921 hommes des 3e, 15e, 86e, 98e et 139e régiments d'infanterie de ligne.

Envoi de vaisseaux à Tunis

Athènes, 6 juillet.

Le vaisseau-amiral *Lagalissonnière*, commandé par l'amiral Conrad, a quitté le Pirée, hier, en toute hâte, pour aller à Sfax.

Cagliari, 6 juillet.

Le bâtiment *Authion* est parti aujourd'hui pour Tunis.

Départ de M. Maccio

Tunis, 6 juillet

M. Maccio a quitté Tunis aujourd'hui : il est parti par le train de quatre heures pour la Goulette d'où il s'embarquera pour l'Italie.

Dès 3 heures une foule nombreuse stationnait devant la gare.

Une adresse couverte d'un grand nombre de signatures a été remise à M. Maccio.

Dans cette adresse sont exprimés les regrets de la colonie italienne et les vœux qu'elle forme pour le prochain retour de M. Maccio à Tunis.

Le bombardement de Sfax est commencé : on a encore aucun détail.

Les cuirassés français devant Tripoli.

Tunis, 6 juillet, 4 h. soir.

Après le bombardement de Sfax, les cuirassés français feront une démonstration devant Tripoli.

Les camps turcs sur la frontière de la Tunisie devront être levés.

La France n'envahira pas la Tripolitaine.

Il n'y a aucune complication à craindre de la part de l'Italie.

L'Allemagne est indifférente.

Une Nouvelle anglaise

Tunis, 6 juillet, 5 h. soir.

Voici une nouvelle de source anglaise :

Le Sultan aurait envoyé à Tripoli, cinq cuirassés chargés de rétablir l'ordre parmi les Arabes.

Cette nouvelle mérite confirmation.

Mustapha-ben-Ismaïl

Mustapha-ben-Ismaïl ne croit pas qu'on puisse opérer en Tunisie la moindre réforme avant d'avoir délimité la propriété qui, à proprement parler, n'y existe pas, et avant d'en avoir déterminé la valeur.

La première occupation du ministre tunisien, à son retour, sera donc de faire dresser le cadastre de la Régence ; à cet effet, il étudie actuellement avec le plus grand soin, et avec le concours du général Elias Mussali et de son secrétaire particulier, tous les documents relatif à cet important travail.

Le plan d'exécution en est même arrêté. On commencera d'abord par la délimitation des biens nationaux, pour continuer par celle des biens du bey et des princes, enfin on délimitera les propriétés particuliers.

La commission financière, dont les principaux membres sont arrivés à Paris, sera chargée de déterminer la valeur sur laquelle sera basé l'impôt.

Mustapha pense en outre que, ce premier travail accompli, beaucoup de difficultés et de contestations seront aplanies, quand commenceront le percement des routes, les tracés de chemins de fer et tous les grands travaux.

Mustapha continue à fermer l'oreille à toutes les propositions étrangères aux deux raisons qui ont motivé son voyage.

Aujourd'hui il a visité les égoûts.

Une Adresse au Président de la République

Le conseil municipal de Sidi-bel-Abbès (Oran) a envoyé à M. le Président de la République l'adresse suivante :

« Monsieur le président,

» Le conseil municipal de la ville de Sidi-bel-Abbès a l'honneur de vous exposer qu'une panique générale, occasionnée par les massacres de Saïda et la hideuseuse violation des femmes et des enfants, s'est emparée de la ville et de la banlieue, qui déserte fermes et maisons pour se réfugier à l'abri des remparts; que cette panique, exploitée par des maraudeurs sanguinaires, rend impossible toute sécurité personnelle et commerciale, attendu qu'il n'y a pas de troupes en quantité suffisante et qu'on refuse d'armer les colons ;

» Que la véritable situation du département d'Oran, vers le sud, loin de s'améliorer, tend à s'aggraver par le nombre de défections, l'insuffisance des forces et l'inertie de la répression; Que cet état de choses, dissimulé maladroitement à la France entière et intentionnellement au gouvernement civil de l'Algérie, par des commandants jaloux d'un passé qui ne doit plus revenir, doit être signalé à votre patriotisme par des corps élus ;

» Considérant qu'une enquête sérieuse mettra en relief des fautes lourdes, intentionnelles, et d'inqualifiables mollesses en face de l'ennemi.

» Par ces motifs, les soussignés demandent qu'une enquête soit faite : 1. sur les causes de l'insurrection de 1881 ; 2. sur son développement ; 3. sur l'incapacité de la répression. Ils demandent, en outre, que ceux contre qui sera faite l'enquête soient, par les soins de M. le Ministre de la guerre, rapatriés jusqu'au jour où elle sera complète. Les massacres les viols et les incendies crient vengeance et l'Algérie a besoin de sévérité pour devenir une nouvelle France. »

L'ASSASSINAT DE M. GARFIELD

Washington, 5 juillet

Bulletin de 8 h. 30.

Le président a passé une bonne nuit. Il a bien dormi.

La condition générale est toujours favorable.

Le pouls est moins fréquent. Il est maintenant à 98.

Température 98, 9.

Respiration 23.

Prochain bulleti demain à midi.

Washington, 6 juillet, 12 h. 1/2 m.

L'état du président est toujours satisfaisant.

Le blessé mange avec appétit.

Le pouls ne bat plus qu'à 100 pulsations.

Température : 99°,7

Respiration : 23.

L'accélération constatée dans les battements du pouls, depuis ce matin, est due à ce que le Président a été changé de lit.

Washington, 6 juillet, 1 h s.

Une légère amélioration s'est produite encore dans l'état du président Garfield.

Le malade a pu prendre du bouillon de poulet.

Il dort à certains intervalles.

Washington, 6 juillet 6 h. 30 matin.

Le rapport des médecins Bliss et Woodward, qui ont passé la nuit auprès du Président est très-favorable.

Le pouls est à 100.

Washington, 6 juillet.

Bulletin officieux de 10 h. 30

L'état du Président Garfield s'est encore amélioré depuis le dernier bulletin.

Pouls : 96.

Température : normale.

Démission d'un maire

Nantes, 6 juillet.

M. Lechat, maire, a donné sa démission pour la seconde fois, ne voulant pas, après avoir interdit les processions, autoriser le défilé du 14 juillet.

Le prix de l'Institut

Dans sa séance trimestrielle d'hier, l'Institut, réuni en assemblée générale, a décerné le prix biennal de 20,000 fr.

Ce prix est attribué tour à tour à l'œuvre ou à la découverte la plus propre à honorer et à servir le pays qui se sera produite, pendant les dix dernières années, dans l'ordre spécial des travaux que représente chacune des cinq Académies.

Cette année, c'est l'Académie française qui avait à désigner le lauréat.

Sur le rapport de M. J.-B. Dumas, elle a désigné M. Nisard.

La fête du comte de Chambord

La fête de M. le comte de Chambord sera célébrée, cette année, avec la solennité ordinaire.

Le 15 juillet, à neuf heures, une messe sera dite en l'église Saint-Germain-des-Prés, à l'occasion de la Saint-Henri. Des places seront réservées dans le sanctuaire pour les représentants de la famille de Bourbon.

Plusieurs banquets auront lieu le soir. Six sont dès à présent organisés dans les 1er, 2e, 6e, 8e, 12e et 16e arrondissements. Une adresse sera signée et envoyée à M. le duc de Bordeaux.

Jessa Helmann dans sa prison

Saint-Pétersbourg, 6 juillet, 5 h. 22 s.

Un collaborateur du *Gobs* a rendu visite à Jessa Helmann dans la forteresse de Pierre-et-Paul en compagnie de M. Gerske son ancien défenseur.

Le *Gobs* rend compte des résultats de cette visite dans les termes suivants :

« Jessa Helfmann attend sa délivrance dans les conditions aussi favorables que possible. Elle habite une cellule d'environ 15 archines de long sur 7 archines de large bien aérée et bien éclairée, qui est pourvue de tout ce qui est nécessaire. Au cours de la conversation, Jessa Helfmann a déclaré qu'elle se trouvait bien. Elle n'a manifesté son mécontentement qu'au sujet de son transfert de la prison d'enquête dans la forteresse où il n'y a pas de service fait par des femmes, et où il n'y a pas de sage-femme mais un accoucheur.

» Interrogée sur la question de savoir si, après le procès terminé, elle avait subi un nouvel interrogatoire, Jessa Helfman a répondu négativement, ajoutant qu'elle n'avait été qu'invitée courtoisement à se prononcer sur l'identité d'un individu arrêté, ce qu'elle a refusé de faire, bien qu'elle connût l'individu en question.

» Aucune contrainte n'a été exercée sur elle en cette circonstance et jamais il n'a été usé de violence à son égard.

» Jessa Helfmann s'est montrée surtout préoccupée du sort de son futur enfant. Elle a manifesté le désir qu'on le confie à la garde des parents de son père. Elle a ensuite discuté avec son défenseur la question relative à l'envoi d'une demande de grâce à l'empereur.

L'Espagne et l'insurrection algérienne.

Madrid, 6 juillet.

L'amiral Jaurès, ambassadeur de France, est arrivé. Il a eu une longue conférence sur les affaires de Saïda. On croit à un arrangement satisfaisant.

Le gouverneur général de l'Algérie aurait déclaré au consul d'Espagne à Alger, qu'il résultait de l'enquête que cent Espagnols auraient été massacrés à Saïda, et que trente seraient prisonniers de Bou-Amena.

Mobilisation d'une armée de 120,000 hommes.

Londres, 6 juillet.

Le *Morning Post* dit qu'il a des raisons de croire que le gouvernement français va mobiliser dans quelques jours une armée de 120,000 hommes et demander à la Chambre de voter les crédits nécessaires pour l'envoi et l'emploi de cette force pendant trois mois.

Cette mesure extraordinaire est fondée sur la nécessité d'assurer immédiatement la tranquillité et la sécurité des possessions françaises du Nord de l'Afrique, lesquelles sont gravement menacées par la révolte des Arabes et les désordres qui s'étendent de Sfax, à Saïda.

Le *Morning Post* ajoute que, dans une circulaire diplomatique, M. Barthélemy Saint-Hilaire ferait connaître les vues du gouvernement français et déclarerait que la France est prête à prendre toutes autres mesures qu'elle croirait nécessaires à la protection de ses intérêts.

L'*Agence Havas*, en nous communiquant cette dépêche, la fait suivre de la note suivante :

« Nous sommes autorisés à déclarer que ces » informations du *Morning Post* son dénuées » de fondement. »

On lit dans *la Liberté* :

« Sous peu de jours partiront des troupes de la garnison de Lyon pour l'Algérie. »

Nouveaux troubles

Constantine, 6 juillet.

On parle de troubles qui auraient eu lieu à Negrin au sud de Tébessa, près de la frontière tunisienne.

DERNIÈRE HEURE

Les assassins d'Abdul-Aziz

Le *Standard* de Londres annonce que Midhat-Pacha et ses co-accusés ont eu leur peine commuée et seront exilés près de La Mecque.

Turquie et Tripolitaine

Constantinople, 7 juillet

M. de Montholon a fait à Assym-Pacha des représentations au nom de la France sur les évènements dont Sfax vient d'être le théâtre.

Un cheik est parti hier pour Tripoli sur la frégate *Medjidié* avec des canons, des munitions et des cadeaux pour les chefs de tribus.

L'état de M. Garfield

Washington, 7 juillet.

L'état du président continue d'être satisfaisant.

SÉNAT
(Service télégraphique particulier)

Séance du 7 juillet

Présidence de M. LÉON SAY

LA SÉANCE

La séance s'ouvre à 2 heures sous la présidence de M. Léon Say.

ÉLECTION D'UN SÉNATEUR

Après la lecture du procès-verbal faite par M. Barne, le scrutin est ouvert pour l'élection d'un sénateur inamovible en remplacement de M. le comte Roger du Nord, décédé.

Le scrutin est ouvert de deux heures à 3 h.

En voici les résultats :

MM. Wurtz	146	voix.
Marmier	7	»
de Falloux	1	»
Dietz Monin	1	»
Dumast Pressensé	1	»

La majorité absolue était de 79 voix.

M. Wurtz, est élu.

L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

Le Sénat continue la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, tendant à rendre l'enseignement primaire obligatoire.

La commission propose une nouvelle rédaction de l'article XVI.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
(Service télégraphique particulier)

Séance du 7 juillet

PRÉSIDENCE DE M. GAMBETTA

BRUITS DE COULOIRS

On annonce dans les couloirs la mort de M. Jozon, député de Seine-et-Marne, qui a été frappé d'une insolation deux jours après la mort de son père. Cet évènement produit une profonde sensation.

M. Léon Renault, qui sera entendu demain par la commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Andrieux, s'entretient longuement avec ce dernier.

LA SÉANCE

A 2 heures, la séance est ouverte.

MORT D'UN DÉPUTÉ

M. LE PRÉSIDENT annonce la mort de M. Jozon et prononce l'éloge funèbre du défunt, éloge auquel la Chambre s'associe.

LES COLIS POSTAUX

M. COCHERY, ministre des postes et télégraphes dépose sur le bureau de la Chambre le projet de loi sur les colis postaux.

PROJETS D'INTERÊT LOCAL

La Chambre discute et adopte les projets d'intérêt local suivants :

1° Projet de loi ayant pour objet l'établissement d'une surtaxe sur l'alcool à l'octroi de Guilvinec (Finistère).

2° Projet de loi ayant pour objet l'établissement d'une surtaxe sur les spiritueux à l'octroi de Tréboul (Finistère).

3. — Projet de loi ayant pour objet d'autoriser le département de l'Oise à contracter un emprunt pour les travaux des chemins de grande communication.

5° Projet de loi tendant à autoriser le département de l'Allier à créer des ressources extraordinaires pour le rachat d'un pont à péage et pour les travaux des chemins vicinaux

5° — 1re délibération sur le projet de loi ayant pour objet la déclaration d'utilité publique d'un chemin de fer de la Brohinière à Dinan et à Dinard.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget des dépenses de l'exercice 1882.

BUDGET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. TALANDIER aborde l'interpellation de l'affaire Prieu.

VILLE DE ROUBAIX

CERCLE DES CARABINIERS ROUBAISIENS
situé rue du Luxembourg, près la Gare

Grand Jeu de Boule à la Platine

Les dimanches 10 *et* 17 *juillet* 1881

1,000 francs de prix en espèces. — 1er prix, 250 fr.; 2e, 200; 3e, 150; 4e, 100; 5e, 75; 6e, 60; 7e, 50; 8e, 40; 9e, 30; 1 e, 20.

Une prime de 15 francs et une prime de 10 francs seront décernées aux deux boulleurs, qui auront fait le plus haut point dans la journée du dimanche 10 juillet. Le rebattage pour ces primes se fera ledit dimanche, et le résultat ne servira que pour ces deux primes. La mise sera de 1 franc. Tout amateur pourra prendre trois inscriptions, pourvu qu'il laisse un peloton d'intervalle. Celui qui ne sera pas présent à l'appel de son nom perdra son inscription, même s'il arrive avant que les joueurs de son peloton aient terminé le jeu ; il pourra prendre une nouvelle inscription moyennant 1 franc.

L'inscription se fera depuis le 3 juillet jusqu'au 17 inclusivement, de 9 heures du matin à 7 heures du soir.

Le jeu commencera chaque jour à 10 heures.

Le rabattage aura lieu le dimanche 17 juillet, lorsque toutes les inscriptions seront épuisées.

La bouloire étant à couvert, le jeu ne sera pas remis en cas de mauvais temps.

On se servira de boules spéciales, du poids de six livres et demie.

Avis important

Les annonces légales et judiciaires de antons de Roubaix et de Lannoy, insérées dans la grande édition du *Journal de Roubaix*, sont reproduites gratuitement dans l'*edition à cinq centimes* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

HERNIES

Complètement guéries par la méthode

B. GLASER

Médaille d'argent

Nos lecteurs atteints de cette triste infirmité, seront heureux d'apprendre que M. GLASER, le célèbre curateur herniaire alsacien, en France depuis l'annexion, a dû s'agrandir par suite de l'extension que prend son heureuse découverte.

M. GLASER s'est décidé à venir parmi nous et sera visible à LILLE, *Hôtel de Flandre et d'Angleterre*, place de la Gare, 15, les 10, 11, 12, 13 et 14 juillet 1881 inclus ; — à DUNKERQUE, *Hôtel de Flandre*, les 15, 16 et 17 juillet inclus ; — à BOULOGNE-SUR-MER, *Hôtel du Lion d'argent*, les 18, 19 et 20 juillet inclus ; — ensuite à DIEPPE, *Hôtel de Paris*, les 21, 22 et 23 juillet inclus ; puis au HAVRE, *Hôtel de Bordeaux*, les 24, 25 et 26 juillet inclus.

Inutile d'insister sur l'efficacité de sa méthode ; les nombreuses cures, faciles à vérifier, qu'il a opérées, sont là pour prouver ce que nous avançons.

Nous dirons simplement aux personnes atteintes de hernies de ne pas confondre un homme de science qui a consacré sa vie entière à étudier cette spécialité, avec ces prétendus guérisseurs, n'ayant jamais fait aucune étude.

L'importance et la multiplicité des demandes, ne permettra plus à M. GLASER de voyager aussi souvent ; il traitera par correspondance, en s'adressant à sa propriété « Villa de la Providence », à Villemomble, PARIS. — Envoi franco contre 1 franc, de la brochure explicative.

19513—4370

EXTINCTEURS INSTANTANÉS

D'INCENDIE (Mata fuegos)

La notice contenant la description et les modèles des appareils, les comptes-rendus officiels des expériences publiques, la nomenclature des incendies éteints par ces puissants engins de secours, adoptés par les ministères de l'intérieur, des finances, des travaux publics et de la marine, ainsi que par les Compagnies du Nord, de l'Est, du Midi, d'Orléans, etc, est envoyée franco contre 15 centimes en timbres-poste, sur demande adressée à M. BELLET, 22 (bis), rue Laffite, PARIS. 19512

Société Française Financière

Capital : **Vingt-Cinq Millions**

Siège social : 18, rue de la Chaussée-d'Antin

PARIS

Le Conseil d'Administration a l'honneur d'informer MM. les actionnaires que l'exercice clos le 30 juin permet de proposer à l'assemblée générale qui aura lieu le 19 juillet, une distribution de 70 *francs par action*, sans compter une somme très-importante à ajouter aux réserves.

Un à-compte de 30 francs ayant été payé le 1er février, le solde de 40 francs formera la valeur du coupon à détacher le 1er août.

Le président du Conseil d'Administration,
Charles DUVAL.

NOTA. — Cet établissement financier, qui compte dix ans d'une prospérité croissante et non interrompue, n'a jamais distribué moins de 60 francs de dividende par an, et le cours de ses actions était de 550 francs en 1876, de 650 en 1877, de 750 en 1878, de 850 en 1879, de 900 en 1880.

Elles sont cotées officiellement en ce moment 1,000 francs : mais le dividende devant être maintenant de 80 francs, on doit s'attendre à des cours bien supérieurs.

Les actions de la **Société Française Financière** représentent donc un placement de premier ordre, rapportant huit pour cent. 19505—4366—1539

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger la véritable pâte

Sauvez les enfants

sans médecine, sans purges et sans frais, par a délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres

M. le docteur Routh, médecin en chef de l'hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potasse et caséine — les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os — (élément dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres farinacées, occasionne l'effroyable mortalité des enfants, 34 sur 100 la première année, et de beaucoup d'adultes se nourrissant de pain), la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et des malades de tout âge. Beaucoup de femmes et d'enfants, et d'adultes dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux étiques elle convient mieux que l'huile de foie de morue. »

Citons quelques preuves de son efficacité, même dans les cas les plus désespéré :

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait